

Devenez administratrice ou administrateur de votre Caisse Desjardins Le Manoir



L'engagement personnel fait partie de vos valeurs? C'est aussi l'une des nôtres.

Siéger au conseil d'administration est une activité enrichissante et gratifiante.

- Représentez les membres de votre milieu et faites profiter votre coopérative financière de votre expérience tout en contribuant au développement de la collectivité.

Vous avez de l'intérêt? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible.

- Vous devez être membre de la Caisse depuis au moins 90 jours à la date de l'assemblée générale annuelle et avoir un domicile, résider ou travailler au Québec.
- Pour connaître les autres critères d'éligibilité, consultez la **Trousse d'information des personnes candidates** et le **formulaire d'avis de candidature** disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisselemanoir



Postes en élection et profils recherchés.

5 postes en élection

Le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de membres avec les profils suivants :

- Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : droit/déontologie, communication, éducation, technologie de l'information et sociocommunautaire.
- 2 ou 3 femmes et 2 ou 3 hommes pour maintenir la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature.
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 2 de 18-34 ans, 2 de 35-49 ans et 1 de 50-64 ans.
- 1 personne représentant la diversité ethnoculturelle.



Comment poser ma candidature? C'est très simple.

1. Remplissez le **formulaire d'avis de candidature** obligatoire, disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisselemanoir
2. Préparez votre **curriculum vitae (CV)**
3. Envoyez ces 2 documents (formulaire + CV) à l'attention du secrétaire du conseil d'administration :

par courriel : sophie.z.guenette@desjardins.com **en personne** ou **par voie postale** :

Caisse Desjardins Le Manoir
820, montée Masson
Mascouche QC J7K 3B6

- La date limite est le **6 février 2023 à 16 h**. Passé ce délai, votre candidature ne pourra être acceptée.
- L'assemblée générale annuelle se tiendra le **17 avril 2023**.
- Pour toute information, contactez Mme Sophie Guénette | Téléphone : 450 474-2474.

Merci de votre implication au sein de votre caisse

Alexandre Perreault, président